Nations Unies

S/PV.8100



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8100e séance

Mardi 14 novembre 2017, à 11 h 15

New York

Président :	M. Cardi/M. Lambertini	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Fesko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/911)

17-38016 (F)







La séance est ouverte à 11 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/911)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également M[me] Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/911, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que l'Italie, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je suis heureux de participer à la présente séance.

La période considérée est très bien couverte dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/911) dont nous sommes saisis aujourd'hui. En outre, j'informerai le Conseil des faits nouveaux importants survenus depuis la fin de cette période.

Le 19 octobre, des élections municipales ont eu lieu dans tout le Kosovo – il s'agit des deuxièmes élections locales organisées dans tout le territoire du Kosovo depuis l'accord du 19 avril 2013 sur les principes régissant la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. C'est donc la deuxième fois que les quatre municipalités à majorité serbe situées dans le nord du Kosovo participent à un tel scrutin. Ces élections ont enregistré un fort taux de participation, en particulier dans les zones à majorité serbe du Kosovo. Elles ont donné à la population du Kosovo la possibilité de choisir ses dirigeants les plus proches et, partant, de faire connaître ses priorités politiques, ainsi que sur les résultats obtenus par les principaux partis en présence. Plus de 7 000 candidats étaient en lice dans l'ensemble du Kosovo.

Une augmentation sensible de la participation des Serbes a été observée dans les municipalités à majorité serbe. Le taux moyen de participation dans ces municipalités s'est situé à 43,4 %, contre environ 38 % en 2013. Dans les quatre municipalités du nord, la différence était encore plus marquée, avec un taux de participation de 44 %, contre 24 % en 2013. L'Union européenne a déployé quelque 100 observateurs dans tout le Kosovo le jour des élections, tandis que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a apporté son concours à l'organisation du scrutin dans les municipalités du nord. Les deux organisations se sont félicitées que les élections se soient globalement déroulées de façon calme et ordonnée. Toutefois, les observateurs de l'Union européenne ont également souligné que, dans les municipalités à majorité serbe du Kosovo, la campagne a été marquée par une concurrence restreinte et par des actes d'intimidation.

Comme je l'avais indiqué en août (voir S/PV.8025), les multiples processus électoraux engagés cette année au Kosovo ont abouti à une période durant laquelle rares sont les décisions qui ont pu être prises avec l'autorité nécessaire à Pristina. Le deuxième tour de scrutin pour les élections municipales étant prévu pour le 19 novembre et le processus électoral étant actuellement en cours de finalisation, j'espère que cela changera bientôt. Certains signes justifient un optimisme prudent. Le 31 octobre, la nouvelle Assemblée du Kosovo a adopté une deuxième lecture du budget du Kosovo, malgré l'étroite majorité détenue par le Gouvernement. Le groupe serbe et le Cabinet du Premier Ministre ont collaboré pour atteindre ce résultat. Dans le même temps, nous voyons des signes de mouvement sur d'autres questions sociales et économiques particulièrement importantes dont l'examen n'a cessé d'être reporté pendant la longue période électorale.

La question qui se pose est donc de savoir ce qui nous attend. Au cours des trois derniers mois, j'ai eu l'occasion d'échanger des vues sur la situation avec divers interlocuteurs, à Pristina et à Belgrade entre autres. Je tiens à souligner que toutes les parties partagent généralement le point de vue selon lequel l'état des relations entre Belgrade et Pristina pourrait évoluer au-delà de cette triste et longue impasse.

Le 24 octobre, 40 nouveaux juges et 13 nouveaux procureurs d'État de la communauté serbe ont prêté serment au Kosovo – une étape importante dans la mise en oeuvre du premier accord facilité par l'Union européenne. Ces fonctionnaires judiciaires travailleront dans le cadre d'un système judiciaire du Kosovo unitaire, et la dotation en effectifs et les arrangements logistiques sont également en cours, avec l'appui de toutes les instances internationales présentes au Kosovo, y compris celui de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Il faut féliciter les parties d'avoir fait des progrès sur cette question. Le domaine judiciaire était nettement en retard par rapport aux autres résultats obtenus tels que l'intégration de la police et la mise en oeuvre de mesures techniques dans les domaines des télécommunications et des services collectifs de distribution.

Toutefois, il est tout aussi important de noter que, dans l'ensemble, la mise en oeuvre des accords conclus en 2013, et même avant, continue, au mieux, d'être sporadique et variable. Dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne, sa mise en oeuvre technique exige un véritable engagement des deux parties. Le problème le plus manifeste reste l'absence de progrès da ns la mise en œuvre de l'Accord sur l'association/communauté des municipalités à majorité serbe.

Des progrès considérables ont déjà été faits, et le dialogue facilité par l'Union européenne à Bruxelles demeure crucial en tant qu'élément central d'un processus plus large. Parallèlement à cette entreprise, le processus de Berlin de l'Union européenne, portant sur l'élargissement futur possible de l'Union européenne, a également progressé. Ayant commencé en 2014 au Sommet des Balkans occidentaux, il a été suivi par des réunions en 2015 à Vienne, en 2016 à Paris et en 2017 à Trieste. Sa force réside dans la conclusion inévitable que la croissance économique, la paix et la prospérité dépendent de la qualité des relations entre voisins, de la création d'un espace bénéfique de connectivité et des perspectives d'interaction multiforme. Mes propres discussions avec les dirigeants de Belgrade, Pristina et Tirana m'ont convaincu que chacun de ces centres importants partage la même compréhension de ce principe.

En ce qui concerne le dialogue politique entre Belgrade et Pristina, qui a souffert d'une longue interruption, ce que je peux dire aujourd'hui est que les deux parties sont bien conscientes de son importance et de son potentiel pour l'année à venir. À cet effet, des consultations avec les facilitateurs de l'Union européenne ont eu lieu pendant plusieurs mois, notamment avec la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini.

Les signes de détermination et d'engagement politiques à progresser semblent de plus en plus manifestes. Les populations sont évidemment frustrées par le manque de perspectives dû à la méfiance et aux tensions politiques actuelles. Avec la fin du cycle électoral, le moment d'agir prévaut sur le temps des excuses. Dans de nombreux domaines pratiques, les querelles politiques et l'incapacité à mettre pleinement en oeuvre les accords techniques imposent un fardeau inacceptable à la population. Par exemple, des obstacles administratifs excessifs continuent de décourager les voyages et le commerce, en dépit des accords visant à atténuer ces entraves.

Je voudrais donner un autre exemple, qui est survenu ces derniers jours. Conformément à son mandat, la MINUK a continué de faire tout ce qui est en son pouvoir autorisé pour soutenir l'application de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC), que la MINUK a signé au nom du Kosovo en 2006. Dans la pratique, les représentants de Pristina travaillant sur les questions de l'ALEEC assistent à toutes les réunions de l'ALEEC. La participation de base de la MINUK a toujours été conforme à la législation. En dépit de ces faits, certains acteurs ont récemment cherché à repolitiser, par le biais de déclarations publiques, ces arrangements qui sont par ailleurs fort pratiques, fonctionnels et bénéfiques. Qu'il me soit permis, dans cette enceinte, d'être très clair. La participation de la MINUK se poursuit strictement dans la mesure requise par les membres de l'ALEEC afin de garantir sa fonctionnalité, laquelle favorise les perspectives économiques dans l'ensemble de la région. La MINUK continuera également à appuyer tout accord conclu par les membres de l'ALEEC qui permettrait à ces derniers de travailler efficacement ensemble. À notre avis, ce sont les discussions entre les parties concernées

qui constituent le meilleur moyen de parvenir à de tels arrangements, et non pas les médias.

J'ai déjà noté ici et salué l'initiative de dialogue interne du Président Vučić sur la position de la Serbie vis-à-vis de la question du Kosovo. J'ai également noté qu'à Tirana, le Premier Ministre Edi Ramaa déclaré que ces examens internes seront fort appréciés à Tirana ou à Pristina. Ces positions prospectives sont très bénéfiques pour la population, car elles cherchent à remédier directement à la situation. Malgré les nombreux problèmes mondiaux qui se profilent, les dirigeants de l'Union européenne ont également fait d'un engagement exprès dans la région une priorité. Toutes les parties doivent maintenant jouer leur rôle. C'est la thèse sur laquelle repose le dialogue entre Belgrade et Pristina. Il importe que le lancement potentiel d'un processus de paix durable ne soit pas entravé par un manque de flexibilité ou la simple inaction.

Si le dialogue et d'autres initiatives diplomatiques peuvent fournir une nouvelle base pour la consolidation de la paix, il faut également que Pristina accorde une attention urgente aux problèmes immédiats. La création indispensable de perspectives économiques et d'emplois, la nécessité de lutter contre la corruption publique et de garantir la responsabilisation à tous les niveaux et, surtout, la lutte contre la criminalité organisée sont des objectifs essentiels.

Notre mission au Kosovo est d'œuvrer principalement au niveau local pour soutenir la volonté de la population de promouvoir les avantages de la coopération et de la réconciliation. Nous utilisons les fonds à notre disposition pour appuyer des initiatives au niveau local qui façonnent l'avenir et les perspectives de la génération d'après le conflit au Kosovo. Le talent ne connaît pas de frontières, de sexe, d'appartenance ethnique ou d'affiliation politique.

Nous voyons de l'énergie dans ce nouveau Gouvernement, qui a déjà commencé à prendre de nouvelles mesures pour travailler dans le cadre d'un partenariat multiethnique. Nous voyons cette même énergie dans des initiatives prises à l'échelle de la région pour éliminer le fléau de l'ingérence politique dans l'administration de la justice et de l'état de droit. Nous la voyons dans les initiatives audacieuses prises par toutes les parties pour examiner en détail les questions qui permettront aux Balkans occidentaux d'avancer sur la voie de l'intégration européenne.

Nous nous sommes également concentrés sur les questions qui exigent une plus grande attention et qui sont essentielles à la réconciliation et au rétablissement de la confiance. Il s'agit notamment d'initiatives visant à associer les femmes au processus politique, à appeler l'attention sur les récits non contés des personnes prises pour cible pendant le conflit, à promouvoir le rôle des jeunes dans la paix et la sécurité, et à faire davantage pour résoudre les cas des nombreuses personnes qui sont toujours portées disparues depuis la guerre. Nous sommes prêts à nouer des partenariats ouverts avec tous les Gouvernements pour régler ces questions. De même, nous sommes conscients des immenses défis auxquels nous faisons face s'agissant de garantir la liberté culturelle et religieuse dans le cadre de notre lutte contre l'extrémisme et l'étroitesse d'esprit, qui constituent une menace et un fléau non seulement dans notre région, mais dans le monde entier.

La MINUK continue de jouer son rôle en œuvrant en faveur d'un partenariat plus étroit avec tous les acteurs internationaux sur le terrain et avec toutes les parties impliquées, tout particulièrement étant donné la nouvelle dynamique qui est en train de se mettre en place dans la région. L'objectif final de la Mission reste clair : il s'agira, avec l'appui du Conseil, de pérenniser la paix et de créer des possibilités qui permettront à tout un chacun de réaliser ses aspirations et son potentiel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dačić.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; interprétation assurée par la délégation*) : Je remercie le Secrétaire général, M. António Guterres, et son Représentant spécial, M. Zahir Tanin, de leur présentation du rapport dont nous sommes saisis (S/2017/911), ainsi que de leur plein attachement à la réalisation du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en application de la résolution 1244 (1999). Je remercie également le Président et les membres du Conseil de sécurité d'avoir reconnu qu'il importait de rester saisi de la question.

Maintenir la présence de la MINUK au Kosovo-Metohija, sans en modifier l'ampleur ni le mandat en tant que garant de la neutralité de la présence internationale, est d'une importance primordiale pour promouvoir la sécurité et la stabilité et renforcer la confiance entre les communautés du Kosovo-Metohija. Grâce à l'augmentation des ressources financières et humaines

qui lui sont allouées, la communauté internationale sera en mesure d'évaluer et d'aborder de façon globale et durable les problèmes et les défis auxquels sont confrontées les populations serbes et non albanaises au quotidien.

La situation politique, qui est sensible au Kosovo-Metohija, a une incidence majeure sur le renforcement de la confiance entre les communautés. C'est pourquoi une présence inchangée de la MINUK assure la sécurité nécessaire et offre aux Serbes et aux non-Albanais les garanties et l'impulsion dont ils ont besoin pour participer au processus lancé par l'accord de Bruxelles, sans craindre pour leur avenir ou l'avenir de leur famille.

Le fait que 18 ans après l'arrivée de la présence internationale dans la province, quelque 200 000 personnes déplacées qui avaient été forcées de fuir le Kosovo-Metohija continuent de vivre en Serbie, à l'extérieur de la province, est un puissant argument pour ne pas modifier l'envergure de la MINUK. Seules 1,9 % des personnes déplacées ont pu retourner durablement chez elles, et je suis sûr que le Secrétaire général conviendra que c'est l'une des questions clefs sur lesquelles la Mission devra se concentrer à l'avenir. Toutefois, je voudrais également souligner que le nombre de personnes déplacées au Kosovo-Metohija cité dans le rapport ne reflète pas correctement l'ampleur du problème et qu'en conséquence, il n'est pas demandé à la Mission d'y accorder davantage d'attention.

Un certain nombre de défaillances structurelles dans les systèmes judiciaires et institutionnels du Kosovo-Metohija sont mentionnées dans le rapport. Ces défaillances ont des conséquences négatives pour les communautés vulnérables, principalement en ce qui concerne la protection des droits des Serbes et autres non-Albanais dans le sud de la province et les droits des personnes de retour. Elles nuisent également au processus de réconciliation entre les communautés. Le nombre négligeable de personnes de retour s'explique par l'incapacité de traduire en justice les criminels qui ont incité à la haine et à l'intolérance raciales, ethniques et religieuses, par la persistance de la discrimination institutionnelle contre les Serbes et par les mesures restrictives motivées par des considérations ethniques, dont des arrestations arbitraires. Les arrestations menées sur la base d'accusations fabriquées de toutes pièces dans le sud de la province témoignent, en particulier, de l'insécurité physique et juridique qui y prévaut. Toutes ces mesures ont pour objectif de permettre aux usurpateurs de prendre possession de biens par des moyens illicites.

C'est pourquoi le rapport du Secrétaire général devrait consacrer une section distincte aux violations des droits de l'homme et des libertés des personnes de retour dans le sud du Kosovo-Metohija. La MINUK doit redoubler d'efforts pour renforcer ses capacités en vue d'assurer une protection adéquate des libertés et des droits fondamentaux des personnes déplacées. Elle doit également s'employer à créer les conditions propices à un retour durable des déplacés, notamment par le biais de la restitution des biens ou, pour dire les choses simplement, la garantie des droits de propriété.

Le rapport note qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'application de l'arrêt de la Cour constitutionnelle du Kosovo, confirmant que le monastère de Visoki Dečani était le propriétaire des terres environnantes. Le monastère, qui est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, a été construit dans la première moitié du XIVe siècle par le roi Stefan Dečanski de Serbie. Il a été vandalisé à maintes reprises dans le passé, y compris par des partisans de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Le rapport attire également l'attention sur d'autres différends concernant les biens de l'Église orthodoxe serbe. Ces questions sont autant de preuves attestant de l'importance de protéger les sites historiques, culturels et religieux serbes qui font partie du patrimoine inestimable de l'Europe et du monde.

La communauté internationale doit également redoubler d'efforts pour établir au Kosovo-Metohija une société dans laquelle l'état de droit est respecté, les conditions pour mener des procès efficaces, impartiaux et crédibles contre les criminels de guerre sont mises en place et le sort des personnes disparues est élucidé, contribuant ainsi au processus de réconciliation entre les communautés. Étant donné que le cadre juridique pour poursuivre les auteurs de crimes de guerre dans les Chambres spéciales est maintenant en place, nous espérons que ceux qui sont soupçonnés de crimes contre les Serbes et d'autres non-Albanais du Kosovo-Metohija seront inculpés et jugés.

La Serbie reste fermement attachée au dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina. Malgré les nombreux doutes, remises en cause et problèmes rencontrés en chemin, la Serbie a démontré sa ferme détermination à trouver des solutions de compromis, ce qui n'est pas toujours simple ni facile à faire. Cette approche constructive est illustrée par

notre mise en œuvre d'un certain nombre d'obligations auxquelles nous avons souscrit dans le cadre du dialogue, notamment l'intégration récente de juges et de procureurs dans les institutions judiciaires de la province. L'engagement de la Serbie à régler toutes les questions en suspens pacifiquement et par le dialogue est motivé avant tout par sa ferme conviction qu'il n'y a pas d'autre solution possible et que ce n'est que dans un cadre de neutralité qu'il sera possible de contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales et de permettre à la région d'avancer sur la voie de l'intégration au sein de la famille européenne des nations.

Notre approche responsable a également été réaffirmée par la décision courageuse prise par les représentants de la liste serbe d'entrer dans le Gouvernement de Ramush Haradinaj après les élections législatives. La décision a confirmé une fois de plus l'unité politique des Serbes du Kosovo-Metohija et la poursuite de la politique constructive de protection de leur statut et de leurs intérêts. En expliquant leur décision, les représentants ont indiqué que les raisons qui les avaient amenés à entrer dans le Gouvernement du Kosovo étaient très claires : la nécessité de protéger les intérêts des Serbes et leurs exigences fondamentales en ce qui concerne la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, la protection de leurs biens et la garantie du retour des personnes déplacées.

Hélas, les efforts déployés par la Serbie pour trouver des solutions réalistes, neutres et mutuellement acceptables par le biais de compromis n'ont pas été payés de retour par l'autre partie, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des accords conclus à ce jour. Je tiens à souligner à cet égard que, même quatre ans et demi après que le premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations a fixé comme priorité l'obligation d'établir une communauté des municipalités serbes, aucun progrès n'a été enregistré dans sa mise en place. Curieusement, il n'en est pas fait état dans le rapport. Pour nous, la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe est la question principale et joue un rôle crucial dans la protection des intérêts des Serbes du Kosovo-Metohija.

Je saisis cette occasion pour appeler les représentants des institutions provisoires d'administration autonome de Pristina à faire preuve de bonne volonté et d'engagement en faveur du dialogue et à créer sans attendre l'association/communauté des municipalités à majorité serbe – en d'autres termes, à honorer les obligations qu'ils ont contractées et à appliquer l'élément le plus important des accords conclus en 2013 à Bruxelles, qui ont été signés par moi-même en ma qualité de Premier Ministre de la Serbie, Catherine Ashton au nom de l'Union européenne, et l'ancien Premier Ministre, Hashim Thaçi. Ceci confirme la crédibilité de la déclaration de Ramush Haradinaj, à savoir qu'il n'existe d'autre option que le dialogue et que les pourparlers directs doivent se dérouler entre les peuples, et non entre les élites politiques.

Du fait de la stagnation du dialogue, la mise en œuvre des accords se heurte à de nombreuses difficultés. Pristina continue de violer les dispositions de l'accord sur les visites officielles, et a interdit sans raison valable l'entrée au Kosovo-Metohija du Ministre serbe de l'éducation, des sciences et du développement technologique, M. Mladen Šarčević, et du Directeur du Bureau pour le Kosovo-Metohija, M. Marko Đjurić. En outre, les problèmes dans les domaines en ce qui concerne la liberté de mouvement et la gestion intégrée de la frontière persistent. Les personnes déplacées sont traitées de manière inadéquate puisqu'on leur demande de fournir des informations personnelles supplémentaires, et leurs passeports, délivrés par la Direction de la coordination du Ministère de l'intérieur de la République de Serbie, ne sont pas reconnus lorsqu'elles veulent entrer dans la province.

Motivé par son désir de trouver une solution durable à la question du Kosovo-Metohija, le Président de la République de Serbie, M. Aleksandar Vučić, a exhorté les citoyens serbes à engager un dialogue interne, lequel a été officialisé par la création d'un groupe de travail. Une solution à long terme est une condition préalable à la progression de la Serbie et de l'ensemble de la région. Nous devons mettre en place une approche sérieuse, responsable et tournée vers l'avenir dans le contexte de nos relations avec Pristina, et nous sommes disposés à mettre en place une solution qui contribuerait à la stabilité régionale, à la coopération politique et à la prospérité économique. Plutôt que de causer des divisions, des mésententes et des conflits nouveaux, elle offrira la possibilité de conclure un accord historique avec la communauté albanaise du Kosovo-Metohija.

Je saisis donc cette occasion pour inviter les membres du Conseil de sécurité et les représentants de Pristina à déployer des efforts conjoints pour mettre l'accent sur les questions de fond et la recherche d'une solution durable pour le Kosovo-Metohija plutôt que sur des aspects techniques, notamment la dynamique et le

format des séances du Conseil de sécurité. Les appels à modifier la pratique de longue date qui consiste à informer le Conseil de sécurité et les États Membres de l'ONU au sujet de cette question importante, alors que nous sommes à la recherche d'une solution durable à ce problème, ne peuvent que créer de nouvelles divisions au sein du Conseil et accentuer les désaccords entre Belgrade et Pristina. Ils sont illogiques et ne sont pas propices à l'instauration d'une atmosphère constructive en vue de poursuivre le dialogue.

Les efforts de la Serbie visent à protéger, de manière légitime, ses intérêts nationaux et étatiques et à affirmer l'autorité du droit international, de la Charte des Nations Unies et de la résolution 1244 (1999), qui garantissent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Toute tentative de régler unilatéralement une quelconque question relative aux relations entre Belgrade et Pristina est inacceptable et pourrait nuire à la mise en œuvre des obligations issues du dialogue. Dans ce contexte, je souligne que mon pays et la communauté internationale désapprouvent les efforts visant à créer une force armée kosovare. Ce type de mesures unilatérales prises par Pristina pourraient déstabiliser les conditions de sécurité dans la région et menacer le processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

Dans le même temps, les efforts que déploie Pristina pour promouvoir sa déclaration unilatérale d'indépendance en demandant son admission à diverses organisations internationales, ce qui politiserait de fait leurs travaux, ont été dénoncés par un grand nombre de pays, alors même que certains d'entre eux ont reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance. Je saisis cette occasion pour les remercier de faire preuve de fermeté en défendant le droit international afin de souligner que la seule démarche à suivre dans ce contexte international consiste à décourager Pristina d'adhérer à des organisations internationales et à mettre l'accent sur un dialogue de bonne foi en tant qu'unique moyen de régler tous les problèmes. Il convient également de mentionner à cet égard que les événements récents ont montré que les États peuvent changer d'avis et revenir sur leur décision de reconnaître la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Sao Tomé-et-Principe et le Suriname ont prouvé que c'est possible.

Avant de conclure, je souhaite rappeler que la Serbie met en garde depuis 10 ans contre le danger que posent les actes unilatéraux et appelle l'attention sur le fait que la reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo pourrait ouvrir une boîte de Pandore pour un grand nombre d'autres mouvements séparatistes et sécessionnistes dans le monde entier. Malheureusement, nous avons pu le constater récemment. La Serbie condamne dans les termes les plus énergiques toute tentative de déclaration unilatérale d'indépendance et appuie sans équivoque les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté de tous les États.

Pour conclure, je tiens à remercier particulièrement les États qui n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo pour leur position de principe et leur respect de la résolution 1244 (1999) et de la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Çitaku.

Mme Çitaku (*parle en anglais*) : Comme toujours, c'est pour moi un honneur que de prendre la parole au Conseil au nom de la République du Kosovo, même si, je dois l'admettre, j'ai peur que nous ne témoignions pas à cette salle le respect qui lui est dû en nous réunissant ici tous les trois mois, en occupant le temps précieux des membres, pour jouer une comédie destinée uniquement à la « consommation intérieure» de nos pays. L'intention est de créer l'illusion que le statut du Kosovo n'est pas réglé, et que le Kosovo est semblable à une zone de guerre où les minorités sont expulsées et persécutées.

Ceci n'est tout simplement pas vrai. D'autre part, c'est vexant non seulement pour nous, Kosovars, mais également, pour parler franchement, pour l'ONU et ses organismes, qui ont déployé tant d'efforts pour aider le Kosovo à se relever immédiatement après la terrible guerre de 1999. Des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées sont retournés chez eux pour ne trouver que des tas de cendres. L'espoir et la détermination étaient cependant loin d'être nos seuls atouts; nous avons reçu l'aide de l'ONU, et nous lui en serons éternellement reconnaissants. C'est pourquoi nous estimons que cette salle est trop importante pour être utilisée abusivement afin de projeter des images qui ne correspondent pas à la réalité. Notre voisin septentrional persiste à décrire un univers alternatif où pas une seconde ne s'est écoulée depuis les années 90.

Le Kosovo est libre et indépendant, et cela ne changera jamais. Il a pour cela payé un lourd tribut. En cette froide journée de février 2008, nous savions que notre lutte continuerait et que le chemin serait tortueux et semé d'embûches. Ceci dit, l'arc de l'histoire ne penche

pas vers l'arrière. Quelles que soient les difficultés, nous n'abandonnerons jamais notre aspiration à faire du Kosovo un membre à part entière de la famille des nations libres du monde. Nous ne demandons pas de traitement de faveur; nous voulons simplement être traités de manière équitable. Il nous semble justifié de demander à ce que le mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) soit redéfini en fonction de la réalité sur le terrain.

La MINUK n'est pas une mission de maintien de la paix, le Kosovo est en paix et il n'y a pas de conflit à contenir ou de civils à protéger. La MINUK n'est pas une mission administrative; le Kosovo a ses institutions. Son mandat n'a-t-il pas expiré il y a plus de 10 ans? Bien que le principal objectif du Conseil ait été de maintenir la stabilité au Kosovo, le Conseil ne s'est pas prononcé depuis 2008, lorsque nous avons obtenu notre indépendance. Il préfère plutôt continuer avec ses rapports habituels et maintenir une mission qui réinvente son mandat sans que cela soit vraiment nécessaire, alors que nous devrions envisager de réduire la taille de la Mission des Nations Unies au Kosovo et de la retirer, au vu de la situation sur le terrain.

En moins de six mois, le Kosovo a organisé des élections nationales et locales. Le taux de participation a été particulièrement élevé dans les régions à majorité serbe. Le nouveau Gouvernement, avec M. Ramush Haradinaj au poste de Premier Ministre, a été élu le 9 septembre. Il importe de noter que selon les observateurs internationaux, les deux processus électoraux ont respecté les normes internationales les plus élevées, à l'exception de quelques régions à majorité serbe où la population locale a fait l'objet de divers types de pressions et d'intimidations pour qu'elle vote d'une certaine manière. Souvent, ces intimidations émanaient des fonctionnaires de Belgrade. En fait, je peux dire que le seul Gouvernement qui exerce une pression sur les Serbes locaux est celui qui siège à Belgrade.

Il existe bien une discrimination contre les minorités au Kosovo, mais c'est une discrimination positive. Les institutions kosovares ont déployé des efforts considérables pour tenir compte des droits des communautés non majoritaires. Dans le Gouvernement actuel, la communauté serbe est représentée par un vice-premier ministre, trois ministres et six vice-ministres. Comme le dit l'expression, nous avons joint le geste à la parole. Entre 2008 et 2017 seulement, le Gouvernement kosovar a dépensé plus de 51 millions d'euros pour le rapatriement et la réinsertion des communautés minoritaires au Kosovo; c'est de notoriété publique.

Je dois toutefois rappeler que prétendre que 200 000 Serbes ont été déplacés du Kosovo après la guerre est dans les faits incorrect. Si cela avait été le cas, pas un Serbe ne vivrait au Kosovo aujourd'hui. Selon le recensement organisé en 1991 par les autorités yougoslaves de l'époque, 194 000 Serbes vivaient au Kosovo. Malheureusement, à ce jour, nous ne savons toujours pas exactement combien de Serbes vivent au Kosovo, et ce, parce que lorsque les institutions kosovares ont organisé un recensement en 2011, le Gouvernement serbe a lancé une campagne très agressive pour décourager la communauté serbe à y participer. La campagne de dénigrement est allée jusqu'à qualifier l'enregistrement au recensement d'acte de trahison. Pour nous, il ne s'agit pas de chiffres. Si même un seul Serbe kosovar ne peut pas rentrer, c'est un de trop pour nous.

En même temps, nous devons également nous rappeler que les Serbes qui ont fui le Kosovo après la guerre n'étaient pas tous des citoyens kosovars. Lorsque la guerre a éclaté en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, des quartiers entiers sont sortis de terre à divers endroits du Kosovo pour loger les Serbes qui vivaient dans ces parties de l'ex-Yougoslavie. Certains ont décidé de rester au Kosovo, comme, par exemple, la famille Marević, qui est arrivée au Kosovo en juillet 1995. L'un des membres de cette famille était un ministre du Gouvernement local dans l'ancien Gouvernement de la République du Kosovo.

En outre, conformément à notre Constitution, la double citoyenneté est autorisée. Les Serbes kosovars qui sont aussi des citoyens de la Serbie ont le droit constitutionnel de voter aux élections législatives et présidentielles serbes. Étant donné qu'il n'y pas d'ambassade de Serbie au Kosovo, la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe administre le processus. Selon les données des deux dernières élections, 106 094 électeurs résidant au Kosovo remplissaient les conditions requises pour voter. Évidemment, les chiffres ne sont pas cohérents. Soit la Commission électorale serbe a gonflé le nombre d'électeurs serbes au Kosovo, soit le nombre de déplacés serbes a été exagéré. Nous n'aurons une vision complète de la situation que lorsque nous organiserons le prochain recensement, et nous n'épargnerons aucun effort pour créer de meilleures conditions de vie pour tous les Serbes qui décident de rentrer.

Il est regrettable qu'à une époque où le dialogue avec la Serbie devrait être en train d'aboutir, ses représentants politiques persistent à faire des déclarations haineuses et inacceptables, suivies de toutes sortes de tentatives de réécrire l'histoire, notamment en choisissant des criminels de guerre, tels que le général Ljubiša Diković, qui ont commis des crimes de guerre au Kosovo pour enseigner aux élèves-officiers de l'académie militaire. Qu'est-ce qu'un homme qui est responsable et reconnu coupable de la mort de milliers de personnes, notamment des enfants, du viol de milliers de femmes et de l'expulsion de centaines de milliers de personnes, va enseigner aux jeunes Serbes d'aujourd'hui? Pour reprendre les mots de Fred Abrahams, un fonctionnaire de Human Rights Watch,

> « C'est un dangereux déni de la réalité de la guerre. C'est comme si nous nommions un voleur pour protéger nos banques ».

Une fois de plus, je ne mentionne pas cela parce que je veux parler du passé; je soulève ce point parce que je ne vois simplement pas comment nous pouvons renforcer la paix et la réconciliation si nous nions la vérité ou si nous l'enterrons. En outre, si notre voisin crie victoire parce que nous ne pouvons pas devenir membre d'INTERPOL cette année, cette attitude est non seulement injuste, mais elle est également irresponsable. Nous savons tous que les défis à relever, pour nous et pour le reste du monde, sont sans frontières, et qu'il n'est possible de les affronter que si nous partageons des informations et travaillons ensemble. Du terrorisme aux cybermenaces, nous ne pouvons pas gagner en excluant le Kosovo et en criant victoire. Au contraire.

Une fois de plus, nous n'abandonnons pas. Je suis convaincue que bientôt, le Kosovo se sera fait une place au sein de tous les organismes internationaux pertinents, en coordination avec nos partenaires. Cela ne serait pas une victoire du Kosovo sur la Serbie; cela ne serait qu'une victoire du juste sur l'injuste, et ce serait bénéfique et judicieux pour les investissements de la communauté internationale en faveur de la paix et de la stabilité dans la région. Le pays qui accueille la réunion de l'Assemblée générale d'INTERPOL de cette année n'a pas permis aux membres de la délégation kosovare d'obtenir des visas, un obstacle inutile de plus qui a influencé notre décision finale de retirer notre candidature cette année.

Entre-temps, pas plus tard qu'hier au Kosovo, cinq membres des communautés non majoritaires, des Serbes, ont été promus au grade d'officier supérieur au sein de la Force de sécurité du Kosovo. Comme l'a déclaré le Président Thaçi au cours de la cérémonie de promotion, « une fois de plus, la Force de sécurité du Kosovo montre qu'elle est au service de tous les citoyens du Kosovo, et ce, aux quatre coins du Kosovo ». L'armée du Kosovo sera exactement la même chose – une armée moderne et défensive, qui reflètera la volonté du Kosovo de rejoindre la famille euro-atlantique. Nous mettrons tout en œuvre pour que ce processus soit aussi inclusif et consensuel que possible, mais personne n'aura de droit de veto à cet égard.

En outre, après des années de retards inutiles nous pouvons dire aujourd'hui que la Constitution du Kosovo et les lois du Kosovo peuvent être maintenant appliquées sur tout le territoire du Kosovo, étant donné que 40 nouveaux juges et 13 nouveaux procureurs ont prêté serment le 24 octobre dans le nord du Kosovo. Ceci est important non seulement en termes constitutionnels mais aussi parce qu'après qu'ils aient été privés de justice pendant des années, les Serbes vivant dans le nord du Kosovo vont enfin commencer à recevoir les services qu'ils attendent de leur propre État.

Je voudrais rassurer la communauté internationale que le Kosovo reste fermement attaché au dialogue avec la Serbie, et je réaffirme que nous mettrons en œuvre tous les accords conclus à Bruxelles, conformément à notre Constitution. Il est vrai que nos processus électoraux nous ont retardé, mais notre détermination reste entière. Nous savons mieux que quiconque ce qui arrive lorsque nous arrêtons de nous parler, même si nous ne sommes pas d'accord. Toutefois, nous ne voulons pas d'une parodie ou d'un processus mené seulement pour recevoir des compliments ou les faveurs de quelqu'un. Nous voulons un processus authentique qui aboutisse à la normalisation des relations entre les deux États.

Je voudrais ajouter que l'indépendance du Kosovo n'est pas le produit d'un mouvement sécessionniste mais de la dissolution par consensus de l'ex-Yougoslavie. Nous avions des frontières bien avant notre indépendance. De plus, il y a eu une intervention internationale au Kosovo pour stopper le nettoyage ethnique. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies a été déployée au Kosovo, et le Président Martti Ahtisaari a été nommé par le Secrétaire général à la tête d'un processus dirigé par les Nations Unies, proposant pour le Kosovo une indépendance d'abord sous supervision. La Cour internationale de Justice avait alors rendu un arrêt indiquant clairement que le Kosovo n'avait enfreint ou violé aucune règle applicable du droit international,

et que son cas était *sui generis*. Toute tentative de faire le parallèle entre le Kosovo et d'autres situations dans le monde sera vaine.

À la veille du dixième anniversaire de notre indépendance, nous avons de quoi être fiers. Par exemple, pas plus tard que la semaine dernière, la Banque mondiale a annoncé que le Kosovo comptait parmi les 10 pays du monde qui ont mené le plus de réformes pour améliorer l'environnement des affaires et où les améliorations sont les plus sensibles. Toutefois, nous sommes tout à fait conscients qu'il nous reste encore beaucoup à faire pour répondre aux attentes légitimes des citoyens du Kosovo. Ces derniers méritent une meilleure éducation, de meilleurs soins de santé et de meilleures possibilités de prospérer. Nos jeunes méritent tout cela, eux qui nous rendent chaque jour plus fiers par leur dévouement désintéressé et leurs accomplissements. Ils ont représenté le Kosovo aux Jeux olympiques, remporté quelques médailles d'or dans des compétitions allant des mathématiques au judo, et permis que l'emblème national soit hissé dans des domaines où la politique ne peut toujours pas s'imposer. Nous leur devons ainsi qu'aux générations futures de leur léguer un Kosovo qui soit non seulement en paix avec lui-même, mais aussi prospère et en paix avec ses voisins. C'est un rêve pour lequel il vaut la peine de se battre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé instructif et de son service continu. Je remercie aussi de leurs déclarations le Premier Vice-Premier Ministre Dačić et l'Ambassadrice Çitaku.

En tant qu'Ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies résidant à New York, j'ai toujours à l'esprit un important enseignement chaque fois que je participe à une séance du Conseil de sécurité, à savoir que les discussions doivent être menées sur la base des réalités sur le terrain et, chaque fois que c'est préférable, qu'il faut demander à ce que des mesures soient prises. Le Conseil doit toujours tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain. L'une des réalités est que les élections locales qui ont eu lieu dans l'ensemble du Kosovo se sont déroulées de façon pacifique, y compris dans les régions à majorité serbe, malgré toutes les difficultés rencontrées, et que le nouveau Gouvernement du Kosovo, formé en septembre, a engagé une transition politique et administrative sans heurts. L'autre est que le Kosovo est confronté depuis longtemps à des défis, notamment celui de créer des emplois, d'étendre l'investissement direct étranger, de normaliser les relations avec la Serbie et de procéder à la démarcation de sa frontière avec le Monténégro. C'est dire que le Gouvernement n'a pas de temps à perdre et qu'il doit s'attaquer de front à ces défis.

Une autre réalité importante est que le risque de violence au Kosovo est de loin moindre que dans d'autres régions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, comme le Moyen-Orient et l'Afrique. Depuis sa création en 1999, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a grandement contribué à la mise en place d'institutions autonomes et démocratiques et à la création de conditions de vie pacifiques et normales pour les citoyens du Kosovo. Aujourd'hui, le Kosovo dispose de sa propre Constitution ainsi que d'un Gouvernement et d'un Parlement démocratiques. La MINUK est incontestablement un cas exemplaire de réussite pour le Conseil de sécurité.

Dans le même temps, le Conseil a la responsabilité de définir l'avenir de la MINUK. La Mission doit être restructurée afin que nous puissions dire les fonctions et les mandats dont elle doit s'acquitter par elle-même. Il nous faut éviter d'éventuels chevauchements des activités menées par la MINUK, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe dans le domaine de l'état de droit, et envisager une réduction physique du personnel de la MINUK. En outre, un ajustement du cycle des réunions d'information n'a que trop tardé. Un cycle semestriel ou plus long encore est plus que suffisant. Le Japon souhaite vivement que le Conseil discute des fonctions futures de la MINUK et qu'il décide calmement des décisions à prendre.

Bien entendu, et alors que près de 10 années se sont écoulées depuis que le Kosovo est devenu indépendant, la situation qui y règne est loin d'être rose. Entre autres questions pressantes, il y a la réconciliation entre les communautés albanaise et serbe du Kosovo, qui est loin d'être réglée, et la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie. À cet égard, le Japon salue la prestation de serment des juges et des procureurs serbes ainsi que leur intégration dans le système de justice kosovar le mois dernier, en application de l'accord conclu entre les deux dirigeants dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne en août. Le Gouvernement kosovar doit maintenant accélérer la création longtemps attendue de l'Association/communauté des municipalités

à majorité serbe afin d'honorer l'accord conclu avec la Serbie sur cette question.

S'agissant des relations entre les deux parties, le Japon se félicite que le Président Vučić ait fait part dernièrement de son attachement à un règlement définitif du conflit, et nous avons pris note de l'ouverture, le mois dernier, d'un dialogue interne. Le climat entre les deux parties s'est progressivement amélioré en ce qui concerne le dialogue sur leur statut grâce à l'appel en faveur d'un dialogue interne également, qui a été lancé par le Président Thaçi du Kosovo. Le Japon espère vivement qu'avec l'aide de l'Union européenne, les deux parties parviendront à normaliser leurs relations dans un avenir proche grâce à un dialogue sérieux et de haut niveau, tout en promouvant la tolérance et en évitant les discours provocateurs à caractère ethnique.

Pour terminer, le Japon est convaincu que les groupes ethniques du Kosovo parviendront à la réconciliation grâce à une gouvernance démocratique et une croissance économique soutenue, en tirant parti de leurs abondantes ressources naturelles et en créant un environnement économique prévisible. Le Japon appuie pleinement les efforts déployés par le Kosovo à cette fin et ses aspirations à l'intégration européenne.

Mme Gueguen (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie et l'Ambassadrice du Kosovo pour leurs présentations.

La France se félicite de la nomination d'un nouveau Gouvernement le 9 septembre dernier au Kosovo, à la suite des élections législatives du 11 juin, organisées en présence de nombreux observateurs internationaux. La formation de nouvelles institutions constitue en effet une étape essentielle, afin que le Kosovo, auquel la France apporte son plein soutien à titre national comme dans le cadre de l'Union européenne, puisse répondre aux défis auxquels il fait face et aux besoins de la population kosovare. Des élections municipales sont en cours. Le premier tour qui a eu lieu le 22 octobre s'est globalement bien déroulé. Nous souhaitons que le second tour se passe également dans de bonnes conditions, à l'abri de toutes tentatives d'intimidation – en particulier dans les municipalités serbes du Kosovo – qui ont été relevées par la Mission d'observation des élections de l'Union européenne.

La France exprime son soutien à la volonté de réforme exprimée par le nouveau Premier Ministre, notamment en matière de développement économique et son corollaire, la création d'emplois, ainsi que l'amélioration du système de santé et du système éducatif. Nous saluons par ailleurs la ratification à l'unanimité, le 4 octobre dernier, de l'accord signé entre le Kosovo et l'Union européenne sur la mise en œuvre de l'assistance financière de l'Union européenne. Les institutions politiques et économiques de l'État du Kosovo se sont consolidées au cours des dernières années. Ces progrès significatifs, notamment sur le plan sécuritaire et économique, justifient la poursuite du recentrage des actions de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de leur coordination avec les autres acteurs internationaux présents au Kosovo. Ne rien changer n'est pas satisfaisant alors que notre responsabilité, en tant que membres du Conseil de sécurité, est de veiller à ce que les moyens déployés par les Nations Unies soient pleinement adaptés à la situation sur le terrain, qui, au Kosovo, ne relève plus d'une action de maintien de la paix à proprement parler. Il nous appartient donc de faire évoluer ces moyens en conséquence.

La France est convaincue que l'avenir du Kosovo se joue d'abord dans le cadre du dialogue politique entre Belgrade et Pristina, mené sous l'égide de l'Union européenne. Celle-ci est très claire à ce sujet : pour la Serbie comme pour le Kosovo, le rapprochement européen a pour condition préalable la normalisation de leurs relations. Il importe à cet égard que les parties fassent preuve de bonne volonté et d'un engagement clair, au plus haut niveau. Les récentes rencontres des Présidents serbe et kosovar autour de la Haute-Représentante de l'Union européenne, Mme Federica Mogherini, à l'occasion desquelles ceux-ci ont souligné leur volonté de relancer le dialogue entre Pristina et Belgrade, constituent à cet égard des signaux encourageants. Nous avons également pris note, avec intérêt, de l'initiative du Président Vučić de lancer un dialogue interne sur le Kosovo en Serbie.

Au-delà des déclarations d'intention, nous attendons désormais que l'ensemble des accords conclus en 2013, puis en 2015, soient effectivement mis en œuvre dans les meilleurs délais, afin de progresser significativement dans la normalisation pleine et entière des relations entre les parties. À cet égard, nous saluons l'intégration du personnel judiciaire serbe dans le système kosovar, intervenue le 24 octobre dernier. La France soutient pleinement les efforts de médiation menés par l'Union européenne et sa Haute-Représentante, Mme Mogherini. Nous appelons instamment les autorités

kosovares et serbes à intensifier leurs efforts en ce sens, afin d'obtenir des résultats concrets. Chaque partie doit faire sa part du chemin en adoptant une attitude constructive et en s'abstenant de toute provocation dangereuse pour la stabilité de la région. Nous soulignons également l'importance des efforts visant à favoriser la réconciliation et le rapprochement des communautés.

Enfin, la poursuite des efforts engagés pour la consolidation de l'état de droit au Kosovo doit demeurer une priorité. C'est une exigence européenne très forte, que nous soutenons, qu'il s'agisse du renforcement des capacités administratives, de la justice ou de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Beaucoup reste à faire. La lutte contre la radicalisation, sous toutes ses formes, doit également continuer d'être une priorité. Nous saluons l'engagement inconditionnel du Kosovo en la matière, localement comme au sein de la Coalition internationale contre Daech.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, et nous partageons les préoccupations qu'il a exprimées quant au statu quo au Kosovo. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, et son équipe, pour son travail et son exposé objectif sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui démontre que des problèmes graves et profonds subsistent dans la province, qui exigent des solutions urgentes, ainsi que la supervision de la communauté internationale.

Nous ne partageons pas l'analyse optimiste et idyllique faite par Mme Çitaku. À propos, je voudrais lui dire que même s'il est aimable, voire touchant, qu'elle ait exprimé des préoccupations quant au temps dont nous disposons, elle n'a nul besoin de s'inquiéter à ce sujet. Je voudrais lui dire qu'elle ne doit pas se soucier du temps dont nous disposons – le temps dont dispose le Conseil de sécurité – car nous avons beaucoup à dire sur ce qui se passe dans la province. Malheureusement, force est de constater que le processus visant à régler la situation au Kosovo se trouve dans une impasse profonde. En réalité, le dialogue entre Belgrade et le Kosovo, mené sous l'égide de l'Union européenne, n'avance pas. Malgré les rencontres organisées régulièrement par l'Union européenne à Bruxelles, auxquelles participent des hauts fonctionnaires représentant les deux parties, dans l'objectif de montrer que ce format est encore solide, les questions de fond ne sont pas examinées et les perspectives de relance du dialogue sont inexistantes. Il est intéressant de noter qu'à Pristina, les structures exécutives qui étaient chargées de fournir un appui technique aux négociations ont été démantelées. Nous avons pris bonne de la proposition faite par le Président de Serbie, M. Vučić, lors de la réunion trilatérale qui s'est tenue à Bruxelles le 31 août dernier, en vue de lancer des discussions sur les perspectives à long terme des relations entre les Serbes et les Albanais et les moyens qui permettraient de régler de façon durable les problèmes qui se posent dans le cadre de ces relations. Nous n'avons eu connaissance d'aucune réaction à cette initiative, que ce soit de la part des Albanais du Kosovo ou des médiateurs de l'Union européenne.

Nous estimons que la formation du soi-disant Gouvernement au Kosovo en septembre 2017 illustre parfaitement à quel point la situation s'est dégradée et le degré de radicalisation dans la province. Il fallait faire un choix entre Ramush Haradinaj, qui a été impliqué dans des crimes de guerre, et Albin Kurti, un ultra-nationaliste qui préconise la création d'une Grande Albanie. Cela ne fait que confirmer que le Kosovo n'est pas une entité étatique à proprement parler, mais plutôt une source d'instabilité, qui risque de provoquer la reprise du conflit ethno-confessionnel dans les Balkans et l'effondrement de tout le système de sécurité régional.

Force est de constater l'absence de progrès dans les relations entre Belgrade et Pristina. Le dialogue dirigé par l'Union européenne est conceptuellement dans l'impasse, et ce, depuis de nombreux mois. De toute évidence, les parties n'abordent pas sa nature et ses objectifs ultimes de la même manière. Cela résulte avant tout d'une médiation tendancieuse de Bruxelles, qui encourage les dirigeants albanais du Kosovo à prendre des mesures hostiles qui empoisonnent l'atmosphère du dialogue et nuisent à la confiance mutuelle. Les partenaires européens font le jeu des Albanais du Kosovo en tentant de rejeter sur les Serbes du Kosovo la responsabilité de la lenteur de la mise en œuvre des accords qui ont été conclus. Cependant, un point clef de ces accords porte sur la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe, que Pristina sabote avec cynisme depuis avril 2013.

Nous espérons qu'à l'issue du deuxième tour des élections municipales, prévu le 19 novembre, les autorités albanaises du Kosovo n'auront plus d'excuse pour renâcler à traiter ces questions qui subsistent de

longue date. Le rythme du processus de retour des réfugiés et des déplacés dans la province est toujours aussi lent, de même que les travaux visant à élucider le sort des personnes disparues. À l'évidence, les personnes qui ne sont pas de souche albanaise craignent pour leur sécurité et n'entrevoient aucune possibilité de règlement des questions liées à leurs droits de propriété.

L'Église orthodoxe serbe continue d'être opprimée. Malgré les décisions de toutes les autorités kosovares, y compris les autorités judiciaires, qui confirment les droits de propriété du monastère de Visoki Dečani sur les terres adjacentes – monastère qui, je tiens à le rappeler ici, est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO considéré comme menacé –, les autorités municipales ne les appliquent toujours pas. Comment peut-on faire confiance à la justice kosovare après cela, surtout lorsque l'on tient compte du nombre d'affaires en attente de jugement – environ 350 000 – évoqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/911)? Le fait est que le projet connu sous le nom de République du Kosovo n'a manifestement pas abouti.

Un autre domaine où aucun progrès n'a été fait est l'enquête sur les crimes de guerre commis par l'Armée de libération du Kosovo. On ignore toujours quand les Chambres spécialisées seront opérationnelles à La Haye. Nous ne devons pas non plus oublier que cette juridiction a été créée pour donner suite au rapport du Rapporteur spécial de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, M. Dick Marty, qui accusait certaines personnalités politiques albanaises actuelles du Kosovo d'être impliquées dans un trafic d'organes humains, entre autres crimes extrêmement graves. Il s'agit d'une question très sérieuse dont beaucoup ne veulent pas se souvenir. Tous les obstacles juridiques qui empêchent les Chambres spécialisées d'entamer leurs travaux ont été écartés, et nous espérons que les premières poursuites seront lancées sous peu.

Un autre sujet difficile est le fait que l'on oblige à aborder la question de la transformation des forces de sécurité kosovares en une véritable force armée, en dépit des positions affichées par Belgrade et par les Serbes du Kosovo. Il s'agit d'une idée que les autorités de Pristina entretiennent depuis un certain nombre d'années, assortie de tentatives visant à lui donner un fondement pseudo-juridique. De notre point de vue, le vrai problème n'a rien à voir. Il faut impérativement comprendre que, en soi, cette entreprise constitue une violation du droit international, car elle est contraire à la résolution 1244 (1999), qui dispose que seule une force autorisée par un mandat du Conseil peut être présente dans la province – spécifiquement la Force internationale de sécurité au Kosovo, laquelle est, actuellement, composée en grande partie de contingents fournis par les États membres de l'OTAN. En outre, une telle mesure serait extrêmement imprudente pour la sécurité de la région et de l'Europe tout entière.

La présence dans les Balkans d'une nouvelle composante armée, dite « forces armées du Kosovo », reviendrait à bafouer l'Accord de Florence, lequel résulte des annexes de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, qui vise à soutenir la stabilité régionale avec l'appui de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il semblerait qu'un corps militaire non soumis au contrôle des autorités nationales soit apparu sur le territoire de l'un des signataires de l'Accord de Florence, la Serbie.

Lutter contre la prolifération du radicalisme et du terrorisme islamiques au Kosovo n'a rien perdu de son importance ni de son urgence. Nous nous inquiétons que la province serve à recruter des combattants impliqués dans les hostilités au Moyen-Orient, dans le camp des extrémistes, ainsi qu'à organiser des attaques terroristes dans d'autres pays. En ce qui concerne l'état de droit et la sûreté et la sécurité au Kosovo, nous souhaitons appeler l'attention du Conseil sur le verdict de culpabilité récemment prononcé par un tribunal de Skopje à l'encontre d'un large groupe de Kosovars qui avaient pris part à une attaque terroriste à Kumanovo les 9 et 10 mai 2015. Nous notons que des questions subsistent, notamment qui, au Kosovo, était à l'origine de cette attaque, et pourquoi la présence internationale n'a pas été en mesure de la prévenir, sans oublier que les interrogations autour de l'élimination de ces foyers de tension n'ont toujours reçu aucune réponse. Nous avons été consternés par les affirmations de Pristina concernant le verdict supposément politisé rendu par le tribunal macédonien et par les assertions d'aide financière accordée aux familles des condamnés. Compte tenu de la déroute prochaine de l'État islamique et du retour attendu dans les Balkans d'un certain nombre de combattants terroristes étrangers, y compris kosovars, une telle démarche de lutte contre le terrorisme est, à tout le moins, ambiguë.

En dépit des multiples problèmes internes auxquels il est confronté, le Kosovo se présente comme un acteur dynamique sur la scène internationale et s'efforce de rejoindre le plus grand nombre possible de mécanismes

multilatéraux. Nous continuons de considérer que c'est illégitime puisque, du point de vue du droit international, la représentation de la province à ce niveau passe par la MINUK. En outre, les modalités de la participation du Kosovo aux organismes régionaux, selon lesquelles le nom Kosovo doit être suivi d'un astérisque, sur la base d'une note de bas de page, ont été définies dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina. En tant que médiatrice consciencieuse, l'Union européenne doit veiller à ce que les négociations tenues en application de la résolution 64/298 de l'Assemblée générale, adoptée en septembre 2010, respectent ces décisions.

Le caractère artificiel de l'État kosovar se reflète dans la référence qu'a récemment faite la Republika Srpska à la souveraineté de la République du Kosovo. Cela montre une prise de conscience progressive du caractère délétère qu'ont les décisions hâtives, souvent prises sous pression extérieure, concernant l'indépendance d'entités territoriales ayant fait sécession unilatéralement, en violation du droit international. Dans de telles conditions, nous estimons qu'il est inopportun et contre-productif d'envisager de réduire le budget et les ressources humaines de la MINUK. La situation dans la province est telle qu'aucune décision de ce type ne peut être prise, d'autant qu'il convient de reconnaître que, fondamentalement, le dialogue entre Belgrade et Pristina est pratiquement non existant.

C'est la raison pour laquelle nous devons rejeter les requêtes visant à procéder au retrait progressif, voire à la fermeture, de la Mission. Au lieu de cela, nous devons commencer à agir de manière constructive et coopérer avec cette importante opération des Nations Unies. Rappelons que si la Mission opère avec des ressources minimales, elle joue toutefois un rôle clef dans les affaires du Kosovo et demeure un outil indispensable pour la supervision internationale. Elle traite de questions liées à la normalisation de la situation, conformément à la résolution 1244 (1999), qui reste pleinement en vigueur.

À la lumière de ce qui précède, nous ne voyons rien qui justifierait de modifier la pratique de présenter au Conseil de sécurité, chaque trimestre, un rapport sur la situation au Kosovo. Comme le débat d'aujourd'hui l'a montré, cette question continue d'exiger une attention et une surveillance internationales soutenues.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je souhaite, pour commencer, remercier de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, et exprimer notre gratitude au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Dačić, ainsi qu'à l'Ambassadrice Çitaku, pour leurs interventions de ce matin.

Nous nous félicitons que, depuis la dernière fois que le Conseil a examiné ce point de l'ordre du jour (voir S/PV.8025), un nouveau gouvernement ait été formé au Kosovo. Nous encourageons désormais tous les acteurs politiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Gouvernement, à ouvrir un dialogue constructif et à poursuivre la mise en œuvre des réformes nécessaires pour renforcer l'état de droit et la lutte contre la corruption et pour stimuler le développement économique du Kosovo et créer des perspectives d'emploi.

Nous jugeons positif le fait que le premier tour des élections municipales en octobre ait été véritablement pluraliste et pacifique dans la plupart des régions du Kosovo. Cependant, nous regrettons qu'il y ait eu des cas de menaces et d'intimidation dans certaines municipalités à majorité serbe à l'approche des élections.

L'avenir de la Serbie et du Kosovo se situe au sein de l'Union européenne. Afin de réaliser leur destin européen, la normalisation des relations entre les deux pays est essentielle. La coopération régionale et des relations de bon voisinage sont indispensables pour la stabilité, la paix et la prospérité des Balkans occidentaux. À cet égard, il est capital que tous les dirigeants politiques de la région s'abstiennent de tout acte ou discours de provocation. Il est impératif que la question du statut n'entrave pas la perspective européenne du Kosovo et n'empêche pas son adhésion aux organisations internationales. Nous nous félicitons de la reprise du dialogue facilité par l'Union européenne, qui contribue de manière importante à la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie. Pristina et Belgrade doivent aujourd'hui redoubler d'efforts pour mettre en œuvre leur part respective des accords conclus. À cet égard, nous nous félicitons de l'intégration récente des juges serbes dans le système judiciaire kosovar, ce qui constitue une évolution très positive. Il est indispensable que les structures parallèles dans les zones à majorité serbe soient démantelées et que l'association/communauté des municipalités serbes du Kosovo soit mise en place de manière à renforcer les liens entre les citoyens serbes du Kosovo et le Gouvernement de Pristina et à accroître la confiance de la population dans le dialogue.

L'Organisation des Nations Unies et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ont contribué de manière inestimable aux progrès réalisés au Kosovo depuis la fin du conflit.

S'appuyer sur ces progrès pour édifier un Kosovo véritablement pacifique et prospère, notamment avec la participation des femmes et des jeunes, nécessite la vigilance constante et l'engagement indéfectible de tous les dirigeants politiques. Le processus d'intégration à l'Union européenne, avec l'appui entre autres de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, fournit le cadre approprié pour surmonter les difficultés qui subsistent. C'est en continuant à œuvrer à l'avenir européen du Kosovo que les dirigeants kosovars pourront répondre aux attentes et aux espoirs de leur peuple dans des lendemains qui chantent.

Dans ce contexte, nous restons curieux d'entendre le point de vue du Représentant spécial Tanin quant aux possibilités de réduire la structure, la taille et les tâches de la MINUK, de même que sur l'éventualité de faire passer la fréquence de présentation des rapports et des séances d'information de trois à six mois, une option à laquelle nous serions favorables.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2017/911).

Je remercie également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, et Mme Vlora Çitaku pour leurs déclarations, de même que la présidence italienne du Conseil d'avoir convoqué cette séance d'information publique.

L'Uruguay a pour position de principe de défendre le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie, ainsi que la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) adoptée par le Conseil de sécurité en 1999. Dans le même esprit, nous plaidons en faveur d'un dialogue politique et d'approches constructives susceptibles de déboucher sur des solutions qui favorisent le progrès et la stabilité dans la région. Comme ma délégation l'a déjà indiqué à plusieurs reprises, je voudrais souligner qu'en tant que défenseur traditionnel de la diplomatie et du règlement pacifique des différends, l'Uruguay estime que le dialogue entre Pristina et Belgrade facilité par l'Union européenne est essentiel, et nous appuyons donc pleinement ce processus.

En ce qui concerne les faits nouveaux survenus ces derniers mois, nous exhortons les dirigeants politiques de Belgrade et de Pristina à reprendre rapidement le dialogue politique et à respecter les accords déjà conclus. L'interruption du dialogue et les retards dans la mise en œuvre des accords internationaux sont une source de tension et de méfiance entre ces deux pays voisins. Progresser dans la mise en œuvre des engagements déjà pris contribuera à enraciner la stabilité aux niveaux interne et international et à améliorer les conditions de vie et de développement de tous les habitants, qui pourront ainsi donner toute la mesure de leur potentiel. Nous croyons fermement dans la réconciliation, et c'est dans cette voie qu'il faut continuer à travailler. La reprise du dialogue serait hautement souhaitable.

Je voudrais m'arrêter sur un certain nombre d'aspects relatifs aux droits de l'homme que nous jugeons essentiels pour parvenir à la réconciliation entre les différentes communautés vivant sur le territoire kosovar, à savoir la protection des biens culturels, le respect des communautés et de leurs différences et la mise en place de conditions permettant le retour des personnes déplacées.

Le respect de la culture et des croyances religieuses de chaque communauté, ainsi que des politiques de protection des minorités, sont fondamentaux pour la réconciliation et la coexistence pacifique et favoriseront le retour des déplacés, qui, selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, s'élevaient à 16 418 à la date du mois de septembre. Régler la question des personnes déplacées est indispensable pour la réconciliation après un conflit. Nous nous félicitons de la table ronde organisée en août à Genève sur la question des personnes disparues. Il faut absolument avancer sur ce dossier, d'autant que le temps qui passe et l'âge des personnes concernées jouent contre nous. Les familles des disparus ont droit à la vérité et à la justice. Il s'agit d'une question de droit humanitaire urgente et fondamentale.

Le respect de toutes les communautés, leur culture et leurs croyances religieuses, ainsi que des politiques pour protéger les minorités sont essentiels à la consolidation de la paix. La vérité, la justice, la réconciliation, la sécurité, l'égalité des droits et les garanties en ce sens ainsi que des processus inclusifs forment le socle de toute paix durable.

Nous apprécions à sa juste valeur le travail que la MINUK mène sur le terrain, de même que celui de l'Union européenne en tant que facilitateur du dialogue et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en tant que partenaire de coopération. Nous

saluons également l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés.

M. Ciss (Sénégal) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour sa présentation très éclairante du rapport (S/2017/911). Je voudrais ensuite saluer la présence de S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et celle de Mme l'Ambassadeur Vlora Çitaku, dont nous avons écouté attentivement les déclarations.

Ma délégation salue les efforts coordonnés des différents partis politiques qui ont permis, avec le soutien du groupe des Serbes du Kosovo à l'Assemblée, l'élection du Bureau de l'Assemblée nationale et la formation d'un nouveau Gouvernement, mettant ainsi fin à plusieurs mois d'impasse politique. Ces développements, ainsi que la tenue d'élections municipales libres et transparentes avec une large participation des municipalités serbes du nord constituent, à notre avis, des progrès significatifs qui méritent d'être salués. Nous encourageons ainsi, d'une part, les acteurs politiques kosovars à continuer d'œuvrer au maintien d'un climat politique apaisé dont dépend largement la qualité du dialogue avec Belgrade, et d'autre part, les autorités serbes à renforcer leur engagement dans un dialogue constructif et serein avec Pristina.

C'est d'ailleurs le lieu pour ma délégation de se féliciter des progrès enregistrés jusqu'ici par les deux parties dans le cadre de ce dialogue, conduit sous les auspices de l'Union Européenne, dialogue qu'elles doivent s'engager pleinement à poursuivre dans un esprit constructif, sachant qu'il reste le seul moyen viable de normalisation des relations.

Dans le domaine judiciaire, l'intégration et la prestation de serment, devant le Président Thaçi, de 40 juges et de 13 procureurs serbes du nord du Kosovo contribuent également au rapprochement des communautés et à la promotion de la paix. Tout aussi encourageante est la rencontre de haut niveau organisée le 31 août 2017, à Bruxelles, par Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la sécurité, lors de laquelle les Présidents de la Serbie et du Kosovo se sont engagés à reprendre le dialogue au plus haut niveau sous les auspices de l'Union européenne, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des accords déjà conclus dans le cadre de ce dialogue.

La question des personnes disparues doit rester une priorité et exige des dirigeants des deux parties une volonté politique ferme pour apporter des réponses aux familles qui attendent depuis longtemps.

Je voudrais aussi saluer les efforts soutenus déployés par les forces de sécurité pour contrer l'extrémisme violent sur le territoire du Kosovo, ainsi que les activités salutaires menées dans le cadre de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), et qui contribuent au renforcement des acquis dans les domaines de la défense, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. De même, nous nous félicitons des activités de la MINUK en matière de promotion de la réconciliation, de la justice transitionnelle, des droits de l'homme et de l'appui au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

Le Sénégal voudrait réitérer son soutien sans réserve au programme conjoint Union européenne-ONU visant à renforcer la confiance au niveau des communautés par la protection du patrimoine culturel et, à ce titre, nous préconisons le renforcement de la coopération portant sur l'échange d'informations.

Pour terminer, ma délégation souhaite rendre, à nouveau, un hommage mérité au Représentant spécial du Secrétaire général pour sa conduite avisée de la MINUK, tout en saluant la précieuse contribution de la Force de paix au Kosovo, d'EULEX, de l'Union européenne elle-même et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à l'édification d'une société paisible et prospère au Kosovo.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé. Je tiens également à remercier l'Ambassadrice Vlora Çitaku et le Premier Vice-Premier Ministre Ivica Dačić de leur participation.

Nous félicitons le Kosovo de la constitution d'un nouveau Gouvernement suite à des élections démocratiques libres, régulières et pacifiques en juin, qui ont clairement démontré la maturité démocratique du Kosovo. Nous nous félicitons également des élections locales tenues au Kosovo le 22 octobre, qui sont une nouvelle illustration des progrès constants du Kosovo. Nous exhortons les dirigeants nouvellement élus du

Kosovo à user de leurs mandats de manière avisée afin d'améliorer les conditions de vie de toutes les communautés du Kosovo et de continuer à progresser sur la voie de l'intégration euro-atlantique. Nous nous félicitons également des progrès récents réalisés dans le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, avec l'intégration de juges, de procureurs et de personnels administratifs serbes du Kosovo dans l'appareil judiciaire du pays.

Nous remercions l'Union européenne de ses contributions en tant que facilitatrice du dialogue de Bruxelles. Nous réaffirmons notre soutien au dialogue et encourageons les dirigeants de Belgrade et de Pristina à poursuivre leurs efforts pour parvenir à un accord de normalisation.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises dans cette salle, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a depuis longtemps rempli son mandat au Kosovo. Il ne fait aucun doute qu'au fil des ans, la Mission a aidé le Kosovo à édifier des institutions multiethniques et démocratiques respectueuses de l'état de droit et des droits de l'homme. L'ONU peut être fière de ces réalisations et de cette réussite.

Mais il est temps d'engager une transition pour la Mission et d'orienter les ressources de l'ONU vers des questions plus critiques. À cet égard, nous sommes intimement convaincus que le Conseil de sécurité devrait débattre de la MINUK dans un cadre qui nous permettrait d'examiner en détail les propositions d'amélioration de la Mission et d'harmonisation de ses ressources avec les besoins sur le terrain, étant donné que le format actuel n'a pas permis au Conseil d'évaluer sérieusement la Mission et son avenir.

Nous demandons également à nouveau que le Conseil ajuste la période de présentation des rapports et d'information sur la MINUK, qui devrait passer de trois mois à six mois, voire plus.

Lors de la dernière séance d'information, en août (voir S/PV. 8025), nous avons recommandé que, dans son prochain rapport, le Secrétaire général fournisse une analyse des réductions qui pourraient être faites au niveau du budget et du personnel, en s'attachant tout particulièrement à réduire les doubles emplois. Nous réitérons cette recommandation pour ce rapport.

Enfin, nous continuons d'appuyer fermement la pleine reconnaissance internationale du Kosovo et son admission à toutes les organisations internationales pertinentes, notamment l'ONU et INTERPOL. Nous encourageons les États Membres de l'ONU qui ne l'ont pas encore fait à se joindre aux plus de 110 Membres qui ont déjà reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant.

M. Clay (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Conseil au Premier Vice-Premier Ministre Ivica Dačić et à l'Ambassadrice Vlora Çitaku, et je les remercie de leurs déclarations constructives, ce matin.

Il y a trois mois que le Conseil s'est réuni pour discuter de la situation au Kosovo. Comme le rapport du Secrétaire général (S/2017/911) le montre clairement, la période considérée a été relativement calme, ce qui ne justifie pas de mobiliser l'attention du Conseil si tôt après sa dernière réunion sur la question (voir S/PV.8025).

Depuis notre dernière réunion, nous avons salué la formation d'un nouveau Gouvernement et d'une nouvelle Assemblée nationale. Comme le Ministre d'État du Royaume-Uni pour l'Europe, Sir Alan Duncan, l'a indiqué clairement lors de sa visite à Pristina la semaine dernière, le Royaume-Uni reste déterminé à travailler avec le Kosovo sur un large éventail de questions, notamment s'agissant de renforcer l'état de droit, de remédier aux lacunes du système judiciaire et de lutter contre la criminalité organisée.

Nous saluons également les engagements pris par le Gouvernement de traiter des questions extrêmement complexes du passé, notamment celles des personnes disparues et de la violence sexuelle. Le Kosovo pourra compter sur l'appui du Royaume-Uni dans ces efforts. Nous savons que pour que le Kosovo puisse se tourner vers l'avenir, il doit d'abord se réconcilier avec son passé.

Au cours du dernier trimestre, nous avons également été les témoins d'élections municipales globalement libres et régulières dans la majeure partie du Kosovo, ce dont on ne peut que se féliciter après la tenue d'élections libres et régulières en juin. Nous avons, toutefois, noté avec préoccupation les actes coordonnés d'intimidation passive dans les zones à majorité serbe du Kosovo visant les candidates se présentant contre la liste Srpska. Un tel comportement n'a pas sa place au Kosovo ni d'ailleurs dans aucun pays aspirant à adhérer à l'Union européenne.

L'adhésion à l'Union européenne est un objectif partagé par la Serbie et le Kosovo, et je tiens à souligner la nécessité d'une normalisation des relations entre les deux pays pour y parvenir. Le dialogue mené sous l'égide de l'Union européenne est un élément essentiel de ces

efforts. Les deux parties ont un rôle tout aussi important à jouer pour que ce dialogue soit fructueux, et j'invite instamment les deux parties dans la salle aujourd'hui à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre du dialogue afin d'atteindre leur objectif commun.

Étant donné que c'est Bruxelles, et non pas le Conseil de sécurité, qui est le forum d'avenir pour le Kosovo et la Serbie, des échanges constructifs à Bruxelles, tels que ceux qui ont eu lieu entre les Présidents Aleksandar Vučić et Hashim Thaçi, devraient résonner plus fort que les échanges dans cette salle.

Nous remercions, bien sûr, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour toutes ses années au service du Kosovo et savons gré au Représentant spécial du Secrétaire général de tous ses efforts. Mais tout comme le Kosovo doit se réconcilier avec son passé, il en va de même de la MINUK. L'ONU doit reconnaître que le Kosovo aujourd'hui est différent du pays qu'il était lorsque la MINUK est arrivée. Pour dire les choses simplement, l'environnement opérationnel de la MINUK a changé et, si la tendance actuelle se poursuit, il continuera de changer pour le mieux. C'est pourquoi nous souhaitons qu'une transition pleine et effective soit engagée entre la MINUK et les institutions kosovares ou d'autres organisations internationales qui ont assumé certains rôles historiques de la MINUK, notamment en ce qui concerne la question des personnes disparues. Le moment est venu pour la MINUK de faire moins, pas plus.

Pour contribuer à cet effort, nous voulons que la MINUK soit allégée et rendue plus efficace, l'accent étant davantage mis sur des priorités établies et convenues. C'est un appel que nous avons lancé à plusieurs reprises avec d'autres dans cette salle, et nous sommes déçus qu'aucune option pour la reconfiguration de la MINUK n'ait été présentée dans le dernier rapport du Secrétaire général.

Je voudrais terminer en réaffirmant la position de longue date du Royaume-Uni, à savoir qu'il est grand temps que le Conseil de sécurité se réunisse moins fréquemment sur cette question. Le nombre de questions inscrites à notre ordre du jour ne cesse d'augmenter. Nous devons concentrer notre temps et notre attention sur de véritables menaces pour la paix et la sécurité internationales. Nous tous dans cette salle devrions être reconnaissants que la situation au Kosovo ne relève plus de cette catégorie.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé très complet sur les derniers faits nouveaux survenus au Kosovo. Je salue également la présence du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et le remercie de sa déclaration. Je remercie aussi l'Ambassadrice Vlora Çitaku de sa déclaration.

Notre position sur la question dont nous sommes saisis a toujours été ancrée dans notre volonté de contribuer à la paix entre les parties. Nous réaffirmons notre appui au règlement pacifique et amiable de toutes les questions en suspens entre Belgrade et Pristina, conformément à l'accord de Bruxelles.

Nous saluons également les efforts que déploie l'Union européenne pour faciliter le dialogue entre la Serbie et le Kosovo. Nous jugeons encourageante la volonté renouvelée manifestée par les dirigeants des deux parties durant la période considérée d'entamer une nouvelle phase du dialogue pour normaliser leurs relations. À cet égard, nous prenons note de la reprise du dialogue au niveau présidentiel entre Belgrade et Pristina, à Bruxelles et à New York, sous les auspices de l'Union européenne. Nous nous félicitons par ailleurs que les parties se soient entendues sur les dernières étapes de la mise en œuvre de l'accord sur la justice.

Néanmoins, nous croyons comprendre, d'après le rapport du Secrétaire général (S/2017/911), qu'en dépit des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord sur la justice, des lacunes importantes persistent, et nous espérons qu'elles seront bientôt comblées – en particulier l'absence de progrès dans la mise en œuvre de certaines dispositions clefs de l'accord facilité par l'Union européenne, notamment la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, qui continue de poser un problème d'ordre social.

Nous espérons que les nouveaux dirigeants à Belgrade et Pristina continueront de dialoguer et de s'employer, dans un état d'esprit positif et constructif, à régler les questions en suspens et leurs désaccords par des moyens pacifiques. Cela requiert que les deux parties s'abstiennent de toute mesure ou déclaration qui pourrait causer des troubles ethniques et déploient des efforts sur le plan interne pour créer une atmosphère de confiance propice au dialogue.

L'Éthiopie appuie pleinement le travail entrepris par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour s'acquitter de son mandat en vertu de la résolution 1244 (1999). Sa collaboration avec les autorités municipales et les représentants communautaires à l'appui des efforts pour protéger les droits des communautés et promouvoir la réconciliation et la confiance entre les communautés est louable, tout comme les efforts que déploient les autorités kosovares pour mettre en œuvre des mesures visant à prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation, avec la participation constructive des jeunes et des femmes.

Nous espérons que la MINUK continuera de promouvoir le dialogue politique et de renforcer la réconciliation entre les communautés afin de garantir la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région. Nous reconnaissons également le rôle important que joue l'Union européenne dans le traitement des questions relatives au Kosovo, et nous félicitons la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo de leurs précieuses contributions dans les domaines de l'état de droit et de la sécurité.

Pour conclure, je tiens à souligner que la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région seront garanties lorsque les deux parties feront preuve de volonté politique et de détermination. Nous les encourageons une fois de plus à poursuivre le dialogue et les négociations afin de trouver une solution mutuellement acceptable.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, de son exposé. La Chine souhaite la bienvenue à M. Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et le remercie de sa présence dans cette salle et de l'exposé qu'il a présenté au Conseil. J'ai également écouté avec attention la déclaration de Mme Çitaku.

Actuellement, la situation en matière de sécurité dans la région du Kosovo est relativement stable, même si des facteurs complexes persistent. La Chine se félicite de la reprise du dialogue de haut niveau entre Belgrade et Pristina en août. Nous espérons que les deux parties resteront engagées dans la voie d'un règlement politique, continueront d'appliquer les accords en vigueur et renforceront progressivement la confiance mutuelle afin de créer des conditions favorables au règlement définitif et pacifique de leurs divergences.

Pour les communautés ethniques du Kosovo, la réconciliation et la coexistence pacifique servent les intérêts fondamentaux de tous et répondent au besoin qu'ont le Kosovo et les pays de la région de se développer et de prospérer. La Chine espère que les parties concernées feront toujours passer le bien-être de leurs populations avant tout, protégeront véritablement les droits et les intérêts légitimes de toutes les communautés du Kosovo, s'abstiendront de toute mesure ou déclaration de nature à provoquer une escalade de la situation et préserveront la paix, le développement et la stabilité dans les Balkans.

La résolution 1244 (1999) constitue un fondement juridique important pour régler la question du Kosovo. Toutes les parties doivent adhérer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et rechercher, par le dialogue et la négociation, une solution acceptable pour tous, dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Nous comprenons la préoccupation légitime de ce pays au sujet du Kosovo et saluons les efforts qu'il déploie pour trouver une solution politique. Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question du Kosovo et continuer d'oeuvrer en faveur de son juste règlement.

La Chine appuie la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), sous la direction du Représentant spécial, M. Tanin, dans l'accomplissement des tâches prévues par son mandat, en coopérant de manière constructive avec toutes les parties. Nous espérons que la MINUK, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo travailleront en étroite collaboration pour jouer un rôle constructif et positif afin d'améliorer progressivement la situation sur le terrain et de parvenir rapidement au règlement de la question du Kosovo.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé instructif. Nous remercions également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivića Dačić, et Mme Vlora Çitaku de leurs déclarations.

La Bolivie réitère son appel à la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999), notamment le plein respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de la République de Serbie. En

conséquence, conformément à cette résolution, la Bolivie estime que les parties doivent honorer les engagements pris dans le cadre des négociations facilitées par l'Union européenne. Nous les exhortons à œuvrer au règlement pacifique de la situation par le dialogue, conformément à l'obligation de négocier qu'impose le droit international.

À cet égard, la Bolivie encourage les parties à appliquer les décisions prises il y a plus de quatre ans dans l'accord de Bruxelles, notamment en créant l'association/communauté des municipalités à majorité serbe pour garantir la sécurité et protéger les droits fondamentaux des Serbes du Kosovo-Metohija, et nous prions le Représentant spécial de nous tenir informés de la mise en oeuvre de cet accord, que nous estimons essentiel pour parvenir à un règlement pacifique à long terme.

La Bolivie apprécie à leur juste valeur les efforts que déploie l'Union européenne et salue l'action de médiation menée par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité afin que les parties s'entendent sur les dernières étapes de la mise en œuvre de l'accord sur la justice, ce qui témoigne d'une volonté d'avancer dans la mise en œuvre des accords en vigueur. À cet égard, le dialogue facilité par l'Union européenne est propice au renforcement de la confiance entre les parties.

De même, nous saluons l'initiative prise par le Président Vučić, de la Serbie, de lancer un dialogue interne sur la question du Kosovo. Nous soulignons et applaudissons également les efforts qu'il déploie pour coordonner l'institutionnalisation du processus de dialogue et la création d'un groupe de travail composé de membres du Gouvernement, de l'opposition, de la société civile et des institutions religieuses.

La Bolivie sait gré à la MINUK du travail qu'elle accomplit pour s'acquitter de son mandat, conformément à la résolution 1244 (1999). Nous l'encourageons à continuer de promouvoir la confiance entre les parties, à recourir aux bons offices pour atténuer les tensions, à employer des moyens pacifiques pour trouver des solutions consensuelles et à promouvoir le dialogue politique et le respect des droits de l'homme afin de préserver la paix, conformément à la Charte des Nations Unies.

La Bolivie salue également les efforts que déploie la MINUK, en collaboration avec les autorités municipales et les représentants de la communauté du Kosovo, pour protéger les droits des communautés, promouvoir la réconciliation entre celles-ci, définir des mesures de confiance et faciliter le retour des personnes déplacées. Nous apprécions également à leur juste valeur ses efforts pour promouvoir l'adoption du texte normatif nécessaire à la création d'une commission vérité et réconciliation. À cet égard, la Bolivie se félicite de l'organisation d'une conférence financée par la MINUK sur les difficultés rencontrées pour identifier les restes humains, ainsi que de la réalisation d'un documentaire intitulé « Something Still Missing » pour commémorer la Journée internationale des victimes de disparition forcée.

Nous saluons la création du Fonds d'affectation spéciale par le Secrétaire général pour réaliser des projets d'assistance communautaire à l'intention des communautés des minorités rom, Ashkali et égyptienne, qui ont été victimes d'empoisonnement par le plomb en raison de leur transfert dans des camps de déplacés, dans le nord de la province du Kosovo. Nous encourageons les États Membres à contribuer à ce fonds.

Enfin, nous appelons les dirigeants politiques à faire preuve de discernement dans leurs déclarations publiques sur les Chambres spécialisées du Kosovo, en s'abstenant de faire des déclarations comportant une rhétorique belliqueuse ou inflammatoire. La Bolivie considère que l'état de droit et son application impartiale sont essentiels pour lutter contre l'impunité, et que les personnes responsables de crimes de guerre doivent être reconnues responsables de leurs actes, quelle que soit leur condition. Les victimes méritent bien évidemment la justice.

M. Fesko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Zahir Tanin, de son exposé. Je remercie également S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, ainsi que Mme Vlora Çitaku, de leurs déclarations.

Il m'est agréable de souligner que dans l'ensemble, les conditions de sécurité au Kosovo sont restées stables pendant la période considérée et que les institutions kosovares sont parvenues à maintenir un environnement pacifique dans un paysage politique complexe. Nous avons également constaté certains progrès dans la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, grâce aux efforts déployés sans relâche par l'Union européenne en vue d'intensifier le dialogue politique entre les parties. Cela signifie que, malgré l'existence d'un certain nombre de problèmes, Belgrade et Pristina

vont dans la bonne direction et prennent des mesures importantes pour renforcer la paix et la stabilité dans la région.

Cela prouve également que nous devons reprendre les discussions sur le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) dans les circonstances actuelles, et sur les mesures que le Conseil de sécurité doit prendre pour faire avancer le dialogue politique, parvenir à la réconciliation attendue de longue date et rétablir la confiance entre les communautés. Compte tenu de la tendance générale actuelle, l'Ukraine appuie l'idée d'étendre à six mois, voire plus, la période couverte par le rapport et d'étudier les options possibles pour une réduction de la structure, de la taille et des tâches de la MINUK. Nous sommes certains que les ressources de l'ONU ainsi libérées pourraient être utilisées à meilleur escient ailleurs.

Nous sommes convaincus qu'il serait possible de parvenir à relever les défis actuels concernant le processus d'intégration à l'Union européenne grâce à la participation active de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, de la Force internationale de sécurité au Kosovo et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Dans cet esprit, nous pensons qu'il est opportun de procéder à un examen de la MINUK afin de fournir au Conseil des options sur la manière d'améliorer l'efficacité de la Mission.

Nous nous félicitons des dernières déclarations du Président Vučić sur le début d'une nouvelle phase du dialogue interne, qui devrait permettre de définir les relations entre la Serbie et le Kosovo. Nous espérons que cette mesure se concrétisera, conduisant ainsi à la pleine normalisation des relations. L'Ukraine salue la volonté des parties de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les accords existants.

De notre point de vue, le respect de l'accord sur la création de l'association des municipalités à majorité serbe du Kosovo, de l'accord sur la liberté de circulation sur le pont de Mitrovica et de l'accord sur l'énergie doit figurer parmi les priorités absolues. Nous apprécions hautement le rôle de l'Union européenne dans le processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina et son aide dans la mise en œuvre du programme européen de réforme. Malgré certains problèmes constatés dans ce domaine au cours de la période considérée, nous nous félicitons des consultations informelles au plus haut niveau qui se sont tenues ici à New York et à Bruxelles. Les efforts continus dans le sens de la mise en œuvre intégrale de l'accord sur la justice méritent également notre attention.

Le mois prochain, l'Ukraine achève son mandat en tant que membre élu du Conseil, et il s'agit probablement de notre dernière déclaration sur cette question. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner une fois encore que l'Ukraine demeure pleinement attachée à la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina et à l'intensification de la coopération entre les deux parties sur la voie de l'intégration européenne, qui est la véritable clef de leur stabilité à long terme.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Zahir Tanin de son exposé sur l'évolution récente de la situation. Nous remercions également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivica Dačić, ainsi que Mme Çitaku, de leurs exposés instructifs.

Nous appuyons pleinement les efforts déployés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour instaurer la paix et la stabilité au Kosovo. Nous nous félicitons du rôle de facilitateur que joue la MINUK dans la promotion du dialogue entre les parties. Ma délégation félicite également les dirigeants de l'Union européenne d'avoir organisé avec succès une réunion de haut niveau entre les deux parties à Bruxelles le 31 août, ainsi qu'en marge de l'Assemblée générale à New York en septembre. Il a été très encourageant de constater que les deux parties ont accepté de prendre des mesures permettant de mettre en œuvre l'accord sur la justice, qui vise à intégrer les juges et les procureurs du nord du Kosovo, à majorité serbe, dans le pouvoir judiciaire du Kosovo. Nous constatons également que des mesures constructives sont prises pour mettre en œuvre d'autres accords existants entre Belgrade et Pristina. Nous nous réjouissons du fait que le 21 octobre, 40 juges et 13 procureurs du nord du Kosovo, à majorité serbe, ont été intégrés dans le système judiciaire kosovar.

Le Kazakhstan salue la récente décision de Belgrade et de Pristina d'institutionnaliser leur processus de dialogue avec la participation de représentants du Gouvernement, de l'opposition, de la société civile, des médias et des organisations religieuses. Pour que cette initiative soit fructueuse, toutes les parties intéressées doivent favoriser et encourager des mesures qui promeuvent les délibérations des peuples serbe et kosovar, et convaincre la population locale du Kosovo d'en accepter les résultats.

Il est essentiel de communiquer avec les parties et les communautés, avec précision et en détail, des types d'avantages économiques qui en découleront pour la population locale du Kosovo. Les résidents doivent savoir que le dialogue est la seule façon d'instaurer la bonne gouvernance, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, ainsi que de résoudre les problèmes liés au chômage, à la corruption, à la criminalité organisée, à l'éducation et aux soins de santé, entre autres. Toutes ces activités de sensibilisation contribueront à susciter l'adhésion ô combien nécessaire.

Il est très important que toutes les discussions qui suivront l'accord sur la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo soient ouvertes à tous, et que toutes les parties prenantes concernées, à commencer par l'Union européenne et l'ONU, y participent pleinement et activement. La situation au Kosovo requiert l'attention continue du Conseil de sécurité. Un certain nombre de questions complexes et sensibles ne sont toujours pas réglées, telles que le manque de confiance entre les communautés, le grand nombre de personnes disparues et l'application d'une loi sur l'utilisation des langues.

La protection des groupes vulnérables et du patrimoine culturel au Kosovo est d'une importance tout aussi cruciale. Il est essentiel d'appliquer pleinement les lois sur les langues visant à protéger les communautés non majoritaires afin de garantir l'égalité des droits et de préserver la diversité culturelle et le patrimoine culturel du Kosovo et de la Serbie. La résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité requiert une attention particulière, en s'attaquant à la question des violences sexuelles liées aux conflits. À cet égard, nous appelons les autorités kosovares à revenir sur leur décision de raccourcir le délai imparti pour les vérifications des violences sexuelles liées aux conflits, et nous demandons que les victimes soient réinsérées économiquement, autonomisées socialement et appuyées psychologiquement.

Il conviendra également de se pencher sur la question du retour des réfugiés et des déplacés, et de leur réinstallation. Par ailleurs, avec une population jeune qui connaît une croissance si rapide au Kosovo, il est nécessaire de mettre en œuvre la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse et la paix et la sécurité, et d'appuyer pleinement l'engagement louable des jeunes de toutes ethnies dans la promotion de la réconciliation. Par conséquent, les progrès accomplis dans la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo demeurent d'une importance cruciale pour les deux parties, ainsi que pour l'Union européenne et l'ensemble des Balkans occidentaux.

Enfin, la stabilité ne sera instaurée que si les parties respectent les accords qui évitent toute rhétorique nationaliste et provocatrice et se concentrent sur la promotion de la réconciliation entre les communautés et de la médiation, et si elles s'engagent sur la voie de la confiance, des mesures de confiance, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits au Kosovo.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : En premier lieu, je tiens à adresser mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Zahir Tanin, pour son exposé très complet sur les travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. L'Égypte l'assure encore une fois de son plein appui dans l'accomplissement de ses fonctions. Je remercie aussi M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et l'Ambassadrice Vlora Çitaku de leurs déclarations aujourd'hui.

L'Égypte se félicite des évolutions importantes enregistrées sur le plan politique au Kosovo au cours de cette dernière période, notamment l'élection du Président de l'Assemblée et la formation d'un nouveau Gouvernement, qui ont permis de sortir le pays de l'impasse politique dans laquelle il se trouvait depuis les élections législatives de juin. L'Égypte invite le nouveau Gouvernement à continuer de faire avancer le programme de réformes et à faire fond sur les progrès accomplis dans de nombreux domaines, entre autres l'état de droit et le développement économique, en adoptant des politiques qui favorisent la création d'emplois et améliorent le climat des investissements dans le pays.

L'Égypte espère que le Gouvernement va se remettre au travail pour s'attaquer à nombre de questions pressantes, notamment la délimitation de la frontière avec le Monténégro et la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, de sorte d'accélérer la dynamique d'intégration régionale aux institutions européennes. Ceci aura un effet positif non seulement sur la paix et la sécurité au Kosovo mais dans la région des Balkans occidentaux tout entière.

Partant, nous nous félicitons de la poursuite du dialogue qui a eu lieu au niveau présidentiel entre Belgrade et Pristina à Bruxelles et en marge du débat général de l'Assemblée générale. L'Égypte réaffirme

que le dialogue de haut niveau entre les deux parties, facilité par l'Union européenne, reste le cadre approprié pour régler toutes les questions en suspens par la voie pacifique. À cet égard, nous saluons le fait que le rapport (S/2017/911) souligne que les acteurs politiques des deux bords comprennent de plus en plus qu'il importe de renforcer le dialogue. Nous saluons aussi l'accord conclu dernièrement, à l'issue de la consultation qui s'est déroulée le 31 août à Bruxelles, sur les dernières étapes de la mise en œuvre complète de l'accord sur la justice. Nous appelons à la pleine et rapide mise en œuvre de cet accord et de tous les accords antérieurs conclus en 2013 et en 2015 dans le cadre de ce dialogue.

L'Égypte a toujours appelé les parties à s'abstenir d'une rhétorique incitative qui approfondit les divisions et exacerbe les tensions à l'intérieur, à faire preuve de retenue, et à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales susceptibles de déchaîner les sentiments nationalistes. La large participation des Serbes du Kosovo aux élections qui ont eu lieu dernièrement suscite l'espoir et accroît la possibilité de leur intégration dans le processus politique.

Pour terminer, je voudrais dire que nous croyons fermement que Belgrade et Pristina doivent continuer de s'efforcer de surmonter leurs divergences et de parvenir à des solutions consensuelles, justes et durables, qui soient acceptables pour les deux parties et qui jettent les fondements de la paix et de la stabilité dans la région et de la coexistence pacifique de toutes les composantes de la société. Nous pensons aussi qu'il importe d'accélérer l'intégration régionale dans les institutions européennes, sachant l'impact positif que cela a sur la stabilité de région tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Italie.

Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé, et le Ministre Dačić et l'Ambassadrice Çitaku de leurs déclarations constructives.

L'Italie a de tout temps été liée par des liens d'amitié au Kosovo et à la Serbie et a toujours été partisane de la voie de l'intégration à l'Union européenne que les Balkans occidentaux ont choisie. L'intégration européenne est essentielle pour la paix et le développement durables de l'ensemble de la région. L'Italie continuera de promouvoir l'intégration régionale et de faire fond sur les conclusions du Sommet sur les Balkans occidentaux tenu à Trieste en juillet sous notre présidence du processus de Berlin.

La normalisation des relations entre Belgrade et Pristina reste fondamentale. Nous félicitons Belgrade et Pristina d'avoir repris, au niveau présidentiel, le dialogue facilité par l'Union européenne, et saluons leur détermination à ouvrir une nouvelle phase de ce dialogue. Nous appelons les deux parties à mettre à profit cette conjoncture propice pour aller fermement de l'avant dans la normalisation de leurs relations. Nous saluons aussi la décision du Président serbe d'ouvrir un dialogue interne en vue de définir une politique générale, globale et largement partagée sur le Kosovo, en y impliquant toutes les parties prenantes potentielles. Nous saluons la formation d'un nouveau Gouvernement à Pristina et nous espérons que le deuxième tour des élections municipales se déroulera de façon libre et régulière le 19 novembre.

Nous exhortons le nouveau Gouvernement à redoubler d'efforts pour mener de l'avant les réformes dont a grandement besoin le pays. Entre autres mesures à prendre de toute urgence, il y a la ratification de l'accord sur la délimitation de la frontière avec le Monténégro et la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe. L'état de droit, la justice et la lutte contre la corruption doivent rester des priorités pour le Gouvernement. Nous soulignons qu'il importe que toutes les parties collaborent pleinement avec les Chambres spécialisées. Nous saluons et appuyons l'action menée par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, et nous confirmons notre contribution à la Force de paix du Kosovo.

Consciente des nombreux défis qui restent encore à relever et tenant compte des progrès accomplis ces dernières années, l'Italie continuera d'aider le Kosovo. À cet égard, nous restons prêts à débattre de l'avenir de la présence des Nations Unies dans le pays, laquelle doit être adaptée aux besoins actuels, en coordination avec les autres acteurs internationaux concernés et en phase avec l'examen approfondi des opérations de paix. C'est pourquoi nous attendons avec intérêt les recommandations que fera le Secrétaire général à cet égard. Nous sommes ouverts aussi à la proposition tendant à allonger le cycle d'examen de cette question, conformément à l'évolution de la situation sur le terrain.

Enfin, j'appelle les deux parties à s'abstenir de rhétorique relevant du passé et à concentrer leur énergie et leur attention sur l'avenir de leurs relations.

Aux niveaux international et bilatéral et en tant que membre de l'Union européenne, l'Italie continuera de faire sa part pour faciliter le dialogue et renforcer la confiance mutuelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La séance est levée à 13 h 20.